



**Commune de Lutry**

**Municipalité**

## **Communication municipale n° 627/ 2019 au Conseil communal**

**Objet : Résultats du sondage sur l'attractivité du Bourg de Lutry et des rives du lac**

### **Rappel du contexte**

Un postulat a été déposé par la Conseillère communale Claudia Ricci Bovier demandant à la Municipalité de présenter une réflexion pour la mise en place d'une démarche participative. L'objectif étant d'aboutir à une synthèse et de ce fait planifier l'avenir tant de la circulation que du parage, ainsi que les aménagements au bord du lac.

Pour aller dans ce sens, la Municipalité a mandaté le bureau iDea-LINK afin de construire cette démarche. Suite à ses recommandations, la Municipalité a mis sur pied un groupe d'accompagnement des études et de la participation publique (GAEPP). Ce groupe s'est réuni à deux reprises en juin 2017. Le but était de recueillir des propositions pour le contenu de la démarche.

L'une des recommandations du groupe d'accompagnement était la réalisation d'un sondage. Ce sondage devait s'adresser à toutes les habitantes et les habitants de Lutry, tous les âges confondus, les adolescents compris. Il s'agissait d'éviter qu'un groupe soit majoritaire. En d'autres mots, il devait être représentatif de l'ensemble de la population. Les modalités de mise en œuvre devaient être les suivantes, selon le groupe d'accompagnement : il devait idéalement pouvoir être accessible sur smartphone, sur internet et, le cas échéant, sur format papier. Les résultats, espérait-on, seraient apolitiques et permettraient de voir dans quel sens la Municipalité et le Conseil communal pourraient agir suite au référendum portant sur le stationnement sous les jardins du Château. Les modalités de réalisation du sondage proposées par iDeA-LINK sàrl ont répondu aux attentes du GAEPP.

Le sondage portait sur trois thèmes : la mobilité, les aménagements et l'offre commerciale dans le bourg et ses environs immédiats. La problématique du stationnement était l'un des sous-thèmes. Le sondage a été mis en ligne via le site de la commune de Lutry. Il était disponible de le remplir sur format papier. Il a été lancé à la fin du printemps 2018.

Différentes actions de communication ont favorisé un taux de réponse important : un tout ménage, la distribution de flyers dans la commune, des affiches sur les piliers publics, l'activation de réseaux sociaux ainsi qu'un stand sur le marché de Lutry en compagnie du Syndic, de municipaux, d'employés communaux et des collaborateurs d'iDeA-LINK sàrl.

### **Des résultats apolitiques et représentatifs des différents segments de la population**

Avec 1'359 réponses exploitables, soit plus de 13% de la population, l'échantillon de la population ayant répondu au sondage est statistiquement représentatif. Toutefois, les jeunes de moins de 25 ans sont sous-représentés et les personnes âgées de plus de 65 ans sont surreprésentées, comme c'est souvent le cas dans les consultations publiques. Les habitants de tous les quartiers ont répondu au sondage. Les principaux concernés, habitants du Bourg et de ses environs immédiats représentent près de 55%. Les résultats du sondage constituent donc une bonne aide à la décision pour les autorités de Lutry.

## Un bourg et ses rives aimés et fréquentés par les habitants de tous les quartiers

Les résultats du sondage confirment que les habitants fréquentent régulièrement le Bourg et le bord du lac. 80,5% des répondants fréquentent ces lieux au moins une fois par semaine. Les motifs de fréquentation du Bourg sont très variables, ce qui démontre qu'il s'agit d'une centralité vivante. Les habitants apprécient les qualités intrinsèques du Bourg : sa relative tranquillité, la qualité de ses espaces publics, son offre commerciale et son animation. Ils apprécient également bien les rives du lac notamment pour leur animation et pour les possibilités de s'y détendre.

## Les jeunes ont des attentes particulières

À la question de savoir pourquoi les jeunes ne se sont pas intéressés en nombre à ce sondage, différents facteurs peuvent être pointés. D'une part, les jeunes portent moins d'attention aux dispositifs de participation à la citoyenneté. Le sondage aurait sans doute pu avoir de meilleurs résultats auprès d'eux si les modalités de communication avaient été plus spécifiques et si les autorités scolaires avaient eu l'occasion de mieux le promouvoir. La fin imminente de la période scolaire au moment de lancer le sondage a été défavorable à ce passage de relais. Une attention devra particulièrement être portée aux attentes que les jeunes ont exprimées dans le cadre de ce sondage pour rendre le Bourg plus attractif auprès d'eux.

## Une accessibilité multimodale à améliorer

L'accessibilité du Bourg et des rives du lac est jugée mauvaise par les répondants. En effet, seulement 42% des répondants (46% des habitants du Bourg) jugent cette accessibilité bonne à très bonne. Étonnamment, 62,1% des habitants des quartiers périphériques fréquentent tout de même le Bourg pour ses commerces et ses services. Ils sont 85,4% à le fréquenter pour la détente et les loisirs. C'est donc dire que l'amélioration de l'accessibilité aurait surtout un impact sur le confort d'usage.

Par ailleurs, l'offre en transport public entre le haut et le bas n'est utilisée que par 3,5% des répondants. Ils sont néanmoins 84% à penser qu'il faut développer cette offre ! Il y a donc sur ce point une marge d'amélioration considérable. Pour les actions à entreprendre, il convient de se baser sur le sondage qui avait été réalisé en 2014. Il porte de manière ciblée sur les attentes des habitants concernés par les lignes de bus.

Le vélo est un mode de déplacement marginal avec 3,5% des habitants qui viennent dans le Bourg et sur les rives du lac à vélo. Quelques améliorations en matière de stationnement pour les deux roues pourraient avoir des effets positifs auprès des usagers car seulement 35% des répondants jugent cette offre plutôt bonne, voire bonne. Les autorités pourraient ainsi recueillir une bonne note à peu de frais en améliorant les dispositifs de stationnement des vélos dans le Bourg et sur les rives du lac.

Près de la moitié des répondants estiment que le Bourg est faiblement adapté aux personnes à mobilité réduite. C'est un point sur lequel il faudrait réfléchir pour satisfaire notamment les familles (poussettes) et les personnes âgées.

Le sondage confirme que le **stationnement est, avec la liaison en transport public Nord-Sud, le principal souci**, des habitants hors Bourg et ses environs immédiats. Seulement 32% des habitants, y compris les habitants du Bourg, considèrent que l'offre de stationnement est plutôt bonne, voire bonne. À noter qu'il n'est pas possible de savoir si le nouveau régime de stationnement dans le Bourg a permis d'améliorer la perception du stationnement dans le centre. Les résultats sont plus surprenants en ce qui concerne les habitants du Bourg : en effet, nous n'avions pas anticipé des attentes particulières de la part des habitants du Bourg lors de la préparation du questionnaire.

Le sondage fait ressortir que les répondants sont en **majorité favorables à la construction d'un nouveau parking collectif**. Ils ne sont que 27% à juger ce projet plutôt ou pas du tout important.

## **Un centre et des rives du lac réservés aux piétons**

La moitié des répondants seraient favorables à la **suppression de la circulation automobile dans le Bourg (à l'exception des riverains)**. Ils sont donc nombreux à penser qu'il faut laisser la voiture dans des parkings à l'entrée du Bourg, ce qui milite en faveur d'un **projet d'un nouveau parking**.

Ils sont aussi très nombreux, quel que soit leur âge, à être satisfaits des espaces dévolus aux piétons, de la qualité des espaces publics et de l'éclairage public.

## **Des avis mitigés sur l'augmentation des animations et le commerce**

Les habitants sont assez partagés sur l'augmentation des animations, qu'elles soient associatives, culturelles ou sportives, dans le Bourg ou sur les rives. Le statu quo semble s'imposer sur ce point. La moitié des habitants du Bourg se sont prononcés pour l'augmentation d'animations culturelles et associatives dans le Bourg. Est-ce que c'est l'expression d'attentes en faveur d'un « mieux vivre ensemble » ou d'un goût plus prononcé pour la culture ? Quoi qu'il en soit, ce n'est pas un thème sur lequel sont attendues les autorités communales par une majorité claire de la population.

Les attentes sur l'offre commerciale sont délicates à définir car le taux de personnes qui ne se prononcent pas clairement est important. Les horaires satisfont globalement la population bien que certains seraient en faveur d'une extension le midi ou le soir. **57% des habitants souhaiteraient plus d'animation commerciale**. C'est sans doute sur ce point que les efforts devraient porter, avec l'offre de stationnement à l'entrée du Bourg, pour renforcer l'attractivité commerciale du Bourg.

## **Les mesures déjà mises en place par la Municipalité**

Depuis mai 2018, date du lancement du sondage, des mesures ont déjà été prises par la Municipalité qui, pour l'essentiel, vont dans le sens voulu par les sondés et qui répondent en partie à certaines critiques émises par les partisans du référendum.

Les mesures sont les suivantes :

- Le renforcement de la desserte Nord-Sud
  - Inauguration des lignes TL 68 et 69 le 6 mars 2019
- L'unification du régime de stationnement
- L'aménagement de nouveaux stationnements vélos dans le Bourg

## **Conclusions**

La Municipalité a pris acte de la synthèse du sondage et, forte des résultats, entend poursuivre ses réflexions au sujet de l'avenir de la circulation, du parcage et de l'aménagement du bord du lac.

C'est ainsi qu'elle a décidé de lancer une nouvelle étude de l'aménagement des rives du lac et d'examiner la problématique du stationnement à l'intérieur et aux abords du bourg. Cette problématique sera aussi prise en compte dans le masterplan de la mobilité actuellement à l'étude.

Annexe : Rapport d'enquête

Renseignements complémentaires : M. Jacques-André Conne, Syndic

Lutry, le 5 février 2019